

# Éléments de réussite économique des élevages ovins extensifs du Montmorillonnais

Les systèmes d'élevage ovin à faible chargement peuvent obtenir des résultats économiques comparables voire supérieurs à ceux de systèmes intensifs. Pour cela, ils doivent notamment trouver un point d'équilibre entre réduire les coûts de production, notamment les coûts alimentaires, et maintenir la productivité numérique du troupeau à un niveau suffisant. L'article présente les différentes solutions techniques mises en œuvre dans des élevages du Montmorillonnais, analyse leurs implications économiques et les compare au fonctionnement de systèmes plus classiques.

Les conditions économiques du développement de l'élevage ovin en France ont profondément changé avec la mise en place du règlement communautaire en 1980, qui a mis en concurrence les élevages français avec ceux de Grande-Bretagne et d'Irlande. Précédemment

« festive et chère », la viande ovine s'est peu à peu banalisée (Mainsant 1986) sous l'effet de la baisse des prix qui en a accru la consommation. Une part croissante a été fournie par les importations (de 20 % en 1980 à plus de 50 % à partir des années 1990). Les systèmes d'élevage très intensifs, reposant sur un rapport des prix des agneaux et des concentrés très favorable (Boutonnet et Martinaud 1979) ont été mis en difficulté (Benoit *et al* 1993). Progressivement, de nouvelles conceptions pour le développement d'un élevage ovin basé sur l'utilisation de plus d'herbe et d'espace ont émergé (Boutonnet 1988) - en parallèle à ce qui se réfléchissait pour les bovins et les possibilités d'extensification (Béranger 1990). Encore fallait-il asseoir les nouvelles perspectives pour l'élevage ovin sur des résultats économiques d'exploitations.

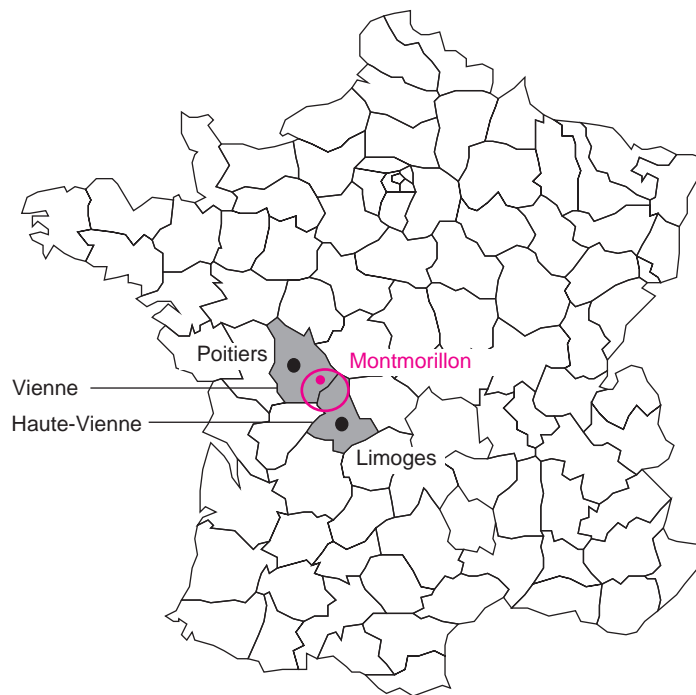
Le Laboratoire d'Economie de l'Elevage du centre INRA de Clermont-Ferrand-Theix a mis en place, en 1988, en Montmorillonnais (figure 1), avec l'appui de professionnels, un observatoire d'exploitations ovines en vue de mieux connaître la diversité des systèmes d'exploitations avec leur capacité d'adaptation au nouveau contexte et leur sensibilité aux aléas, à partir de leurs résultats économiques sur plusieurs années. L'objectif n'était pas d'avoir une représentativité statistique mais de disposer de bases de réflexions, à partir d'exploitations préfigurant l'avenir.

La typologie des exploitations suivies, dressée dès 1989 (Benoit *et al* 1991) et régulière-

## Résumé

L'intensification de la production ovine française a été mise en difficulté par l'élargissement de l'Organisation Commune de Marché de l'Union Européenne à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, puis par la réforme de la PAC qui soutient les systèmes moins intensifs.

L'étude montre la spécificité d'élevages extensifs au sein d'un groupe de grands élevages ovins viande du Montmorillonnais (zone défavorisée du sud de la Vienne) regroupés en types d'exploitations très caractérisés, des extensifs (avec un chargement inférieur à 0,85 UGB/ha SFP) à des intensifs (1,40 UGB/ha SFP), relativement aux conditions du milieu. Les fonctionnements sont très différents, y compris au sein des élevages extensifs, parmi lesquels l'on distingue deux sous-groupes, les Extensifs spécialisés très autonomes et les Très extensifs avec cultures. De bons niveaux de revenu s'observent tant chez certains élevages intensifs que dans les élevages herbagers autonomes ou extensifs spécialisés, en fonction des niveaux des trois facteurs essentiels que sont la marge par brebis, la productivité du travail et les charges de structure. En élevage extensif, les meilleurs résultats reposent sur une productivité numérique modérée (115 à 130 %) avec une utilisation maximale de l'herbe que l'on peut mesurer par le degré d'autonomie fourragère, et très peu d'intrants ; les agnelages sont de préférence en fin d'hiver (décembre à avril) pour une vente précoce des agneaux et les récoltes de foin peuvent être réduites par la pratique du plein air. Il faut généralement pouvoir disposer de plus grandes surfaces qu'en intensif. Cependant, certains élevages extensifs obtiennent de bons résultats sur des surfaces moyennes, s'ils ont une excellente autonomie fourragère et des charges de structure très limitées.

**Figure 1.** Localisation de la zone d'étude.

Le Montmorillonais est situé en zone défavorisée de plaine (altitude 200 m) et s'étend majoritairement sur les terres de brandes, très séchantes en été et souffrant d'hydromorphie en hiver. Sa partie Sud se rattache aux confins granitiques du Limousin, avec de meilleures potentialités.

La densité ovine est forte, avec près de 300 000 brebis allaitantes (Vendéennes, Texel, Charollaises, Suffolk, Charmoises), mais le troupeau bovin allaitant (vaches Limousines) est en forte progression.

En 1988, les surfaces fourragères occupent les 2/3 de la SAU totale. Cependant, en particulier grâce au drainage et à l'irrigation, la part des cultures augmente significativement.

ment mise à jour, a été enrichie, en 1995, par l'introduction d'exploitations à chargement faible (moins de 1 UGB/ha). Celles-ci sont issues d'un réseau spécifique d'exploitations extensives mis en place dans le cadre du GIS créé à Montmorillon <sup>(1)</sup> dans un mouvement général de recherche de références sur les systèmes extensifs, dont la majorité a concerné les bovins allaitants (CIFAR 1990, AFPF 1992, Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne 1992, Josien *et al* 1994, Micol *et al* 1997). Ajoutons que près de la moitié des exploitations allaitantes bovines et ovines du Montmorillonais ont un chargement inférieur à 1 UGB/ha (Chabosseau et Villaert 1995).

Parmi l'ensemble des types, plusieurs obtiennent des résultats économiques corrects, à niveaux de chargement différents, avec diverses logiques de fonctionnement des ateliers ovins.

Certaines exploitations extensives, en particulier, obtiennent de bons résultats, malgré certains facteurs a priori défavorables. Comment arrivent-elles à concilier l'intérêt de la filière et ses fortes incitations financières à la production d'agneaux de contre-saison, avec l'utilisation des ressources fourragères importantes au printemps, lesquelles, utilisées par le pâturage des brebis en lactation, à très forts besoins, assure une autonomie fourragère élevée ?

Plus globalement, quels sont les facteurs du revenu ? Un des déterminants classiques est

la marge par brebis, qui, en élevage ovin, a une importance relativement plus forte qu'en élevage bovin car la variabilité est supérieure. Peut-elle être maintenue, voire améliorée comme le suggèrent les expérimentations ayant comparé des conduites classiques et des conduites d'extensification avec agrandissement (De Montard *et al* 1992, Chabosseau *et al* 1996, Thériez *et al* 1997), grâce au maintien de la productivité du troupeau et à une réduction raisonnée mais significative des intrants, que peut permettre une bonne utilisation des surfaces d'herbe disponibles en plus grande quantité ? Quelle est l'importance des charges de structure, dont la composante foncière est a priori élevée, du fait des plus grandes surfaces mise en jeu ? Doit-on attendre une compensation par une productivité du travail supérieure, dernier facteur essentiel du revenu ?

Les pratiques d'élevage d'exploitations extensives et les conduites fourragères correspondantes ont été décrites dans deux articles récents (Chabosseau et Dedieu 1997, Dedieu *et al* 1997). Sur la base des mêmes exploitations, nous proposons de développer ici les éléments clés de la réussite économique de ces systèmes extensifs, en les comparant à ceux de systèmes plus largement connus, représentés par les autres groupes typologiques qui nous servent de référence.

## 1 / Base de l'étude : exploitations et typologie

L'étude a pour base la réunion de 25 exploitations de l'observatoire ovin (mis en place en

**L'étude concerne  
38 exploitations de  
surface et de  
chargement très  
variables : 60 à  
280 ha SAU et 0,6 à  
1,5 UGB/ha SFP.**

<sup>(1)</sup> Le GIS « Adaptation des exploitations du Montmorillonais » associe l'INRA, l'enseignement Agricole (LEPA de Montmorillon) et les organisations professionnelles (Chambre d'Agriculture, opérateurs d'aval).

1988) et de 13 exploitations du réseau extensif (mis en place entre 1991 et 1993), dont les résultats technico-économiques ont été élaborés selon la même méthodologie. Les résultats portent ainsi sur les données 1995 de 38 exploitations.

## L1 / Structures et chargements

La surface des 38 exploitations est très variable, de 60 à 280 ha SAU, autour d'une moyenne de 137 ha. De même le chargement varie fortement, de 0,60 à 1,50 UGB/ha SFP (figure 2). Lorsque l'on considère la surface par travailleur, la plage de variation est de 45 à 173 ha, en relation tendanciellement négative avec le chargement ( $r = -0,50$ ), mais on peut noter que certaines exploitations ont de faibles chargements avec une surface par UTH modeste.

## L2 / La diversité des types d'exploitation. Place des extensifs

On ne peut pas baser une typologie des exploitations sur leurs seuls structures et chargements. Il faut également tenir compte de la main d'œuvre, de la répartition de la surface entre fourrages et cultures, de la conduite du troupeau ovin, de l'importance des intrants et du degré d'autonomie fourragère, de la présence éventuelle de bovins, du niveau des charges de structures. Il est possible de regrouper les exploitations ayant le même « profil de fonctionnement » dans une typologie basée sur la prise en compte simultanée de ces principales variables. De précédentes publications ont présenté la méthode d'analyse (Benoit *et al* 1994 et 1996).

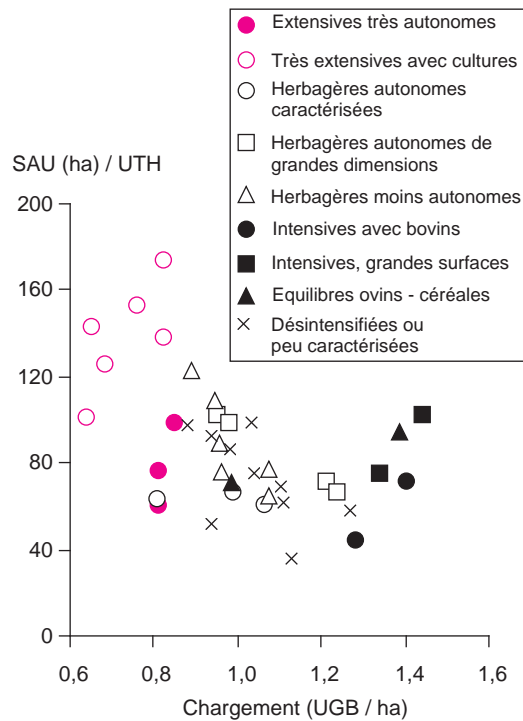
La typologie élaborée sur les résultats 1995, intégrant de nouvelles exploitations à chargement plus faible, fait apparaître 10 groupes typologiques dont les caractéristiques essentielles sont rapportées dans l'encadré page suivante. Les 2 principaux axes de discrimination sont le chargement de la surface fourragère (avec le niveau des principaux intrants, et les charges de structures par ha) et la proportion de cultures dans la SAU, avec, en parallèle, l'autonomie fourragère de l'atelier ovin.

Deux groupes représentent les exploitations à faible chargement (moins de 0,85 UGB/ha SFP) :

- des exploitations « Extensives très autonomes » ( $n = 3$ , chargement moyen de 0,83 UGB/ha SFP) de 77 à 206 ha, avec un atelier ovin conduit en très forte autonomie fourragère, avec un bon niveau de marge par brebis. Les cultures de vente sont absentes ;

- des exploitations « Très Extensives avec cultures » ( $n = 6$ ) de très grandes dimensions (224 ha de moyenne) ayant des chargements très faibles (0,72 UGB/ha SFP) et dans lesquelles l'atelier ovin, peu performant, est conduit en parallèle à un secteur de cultures conséquent (64 ha). Les salariés sont fréquents (0,50 en moyenne).

Figure 2. Surface par travailleur et chargement (38 exploitations).



Les autres groupes typologiques déjà identifiés dans les analyses précédentes ont été confortés par l'intégration de 7 exploitations du réseau extensif ayant un chargement compris entre 0,85 et 1,05 UGB/ha SFP.

## 2 / Illustration de différentes stratégies : conduite d'atelier et résultats globaux

Plusieurs groupes typologiques révèlent la présence d'exploitations que nous qualifions de performantes, sur le critère économique essentiel qu'est le revenu par UTH. Le point commun à ces exploitations est leur cohérence que l'on peut distinguer à 2 niveaux :

- une stratégie globale aboutissant à un revenu supérieur à la moyenne. Ces exploitations ont privilégié un ou plusieurs facteurs essentiels du revenu que sont la marge par brebis, la productivité du travail, le niveau des charges de structure ;

- une logique de fonctionnement du troupeau ovin tirant au mieux partie du contexte de l'exploitation : disponibilité fourragère (chargement), existence de céréales autoproduites, voire présence d'un troupeau bovin allaitant complémentaire.

Certaines exploitations extensives du réseau font apparaître de nouvelles stratégies et logiques de fonctionnement de troupeau, dont certaines montrent des adaptations originales à des chargements faibles et à leurs conséquences. La présentation de trois cas

**Les facteurs discriminants les plus importants sont le chargement de la surface fourragère et la proportion de cultures dans la SAU.**

## Caractéristiques des 10 groupes typologiques 1995 (38 exploitations)

**Les deux groupes d'exploitations extensives** sont plus largement décrits dans le texte.

### 1 - Extensives avec cultures

### 2 - Extensives autonomes

### Les exploitations herbagères autonomes <sup>(1)</sup>

Plutôt situées dans le sud de la zone, plus favorable, sur sous-sol granitique, ces exploitations ovines sont fortement spécialisées, avec absence de culture de vente. Le chargement est proche de 1 UGB/ha. La conduite de la surface fourragère est basée sur une fertilisation régulière en P et K et un renouvellement fréquent des prairies (place importante des légumineuses). Trois sous-groupes sont distingués :

### 3 - Les herbagères autonomes caractérisées (n = 3, chargement 0,95)

Evolution récente par agrandissement. Exploitations représentant ce qu'étaient les exploitations qualifiées d'herbagères autonomes il y a dix ans : de dimension encore moyenne, avec des surfaces presque exclusivement consacrées à l'herbe (93 %), et très peu d'azote. Troupeau conduit sans contre-saison, agneaux engraisés à l'herbe. Produit ovin très élevé, autonomie fourragère exceptionnelle et résultats économiques de l'atelier ovin excellents. La rentabilité économique des années passées a permis une capitalisation sans endettement.

### 4 - Les herbagères moins autonomes

(n = 6, chargement 0,99)

Exploitations en très forte évolution de structure, en recherche d'une plus grande cohérence. Des performances techniques plus basses et un endettement plus élevé que dans le groupe suivant.

### 5 - Les herbagères autonomes de grande dimension (n = 4, chargement 1,08)

Exploitations en forte expansion, combinant productivité du travail élevée (87 UGB étendues <sup>(2)</sup>/UTH) et atelier ovin performant. Pour le troupeau ovin : productivité numérique élevée et bonne valorisation des agneaux avec existence de mise bas de contre-saison. Forte autonomie fourragère. Résultats économiques globaux les plus élevés des 10 types étudiés.

### 6 - Les équilibres ovins-céréales

(n = 2, chargement 1,07)

Orientation nette vers les cultures qui atteignent 40 et 70 % de la SAU. Troupeau ovin : productivité et valorisation des agneaux très bonnes (contre-saison). Produit exceptionnel et bonne rentabilité malgré un coût d'alimentation élevé.

### 7 - Les exploitations peu caractérisées

(n = 8, chargement 0,99)

Exploitations le plus souvent mixtes ovins-bovins, de dimension inférieure à la moyenne (SFP = 85 % de la SAU). Performances techniques ovines irrégulières, généralement basses, conduisant à une marge ovine par brebis inférieure à celle des autres groupes. Malgré un chargement inférieur à 1 UGB/ha en moyenne, l'autonomie fourragère est faible (62 %).

### 8 - Les exploitations désintensifiées

(n = 2, chargement 1,19)

Exploitations de dimension modeste (72 ha dont 14 de cultures), pour lesquelles la désintensification, partielle et déjà ancienne, n'a pas rimé avec baisse des charges. Excellente productivité numérique du troupeau (162 %), mais performances économiques globales faibles.

### Les exploitations intensives

Le troupeau est conduit avec une part importante de mises bas en contre-saison ; de bons résultats techniques mais des coûts élevés limitant la marge par brebis.

### 9 - Intensives avec bovins

(n = 2, chargement 1,35)

Exploitations de faible dimension (87 ha soit 58 ha/UTH), à dominante fourragère (85 % de la SAU). Les bovins représentent 40 % des UGB.

### 10 - Intensives spécialisées ovins, de grande surface avec cultures (n = 2, chargement 1,39)

Une forte productivité du travail (près de 90 ha/UTH et 99 UGB étendues <sup>(2)</sup>/UTH) : combinaison de grands troupeaux (700 brebis) et de cultures (31 ha), partiellement destinées à la vente. Troupeau ovin : le niveau des charges pénalise la marge (191 kg de concentré par brebis).

Groupe n°	Extensives		Herbagères autonomes			Intensives				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
SAU (ha)	224	153	113	134	124	144	115	72	87	116
SFP/SAU (%)	72	92	93	88	92	52	85	80	85	73
Nb UTH	1,64	2,00	1,77	1,55	1,48	1,90	1,54	1,20	1,50	1,33
Nb brebis	655	541	528	625	723	492	406	405	349	704
Nb vaches allaitantes	6	17	9	11	0	0	23	0	32	0
Chargement (UGB/ha)	0,72	0,83	0,95	0,99	1,08	1,07	0,99	1,19	1,35	1,39
Nb UGB étendues <sup>(2)</sup> /UTH	87	71	58	80	87	57	68	63	71	99
SAU/UTH (ha)	137	76	64	87	84	76	75	60	58	88
<b>Troupeau ovin</b>										
Taux de mise bas	95	98	109	98	113	103	94	111	106	114
Productivité numérique	98	122	144	123	149	148	111	162	148	145
kg concentré/brebis	106	50	102	116	111	165	128	196	171	191
Prix vente agneau (F/tête)	446	453	489	470	478	535	447	467	496	469
<b>Marge ovine (F/brebis de plus de 12 mois)</b>										
Produit ovin	609	723	886	745	874	988	665	922	905	859
Charges ovines	187	130	188	239	219	305	223	335	288	316
- dont alimentation	131	68	134	163	144	215	166	249	208	246
Frais SFP (F/ha)	47	7	67	41	43	50	59	93	83	68
Marge brute (F/brebis)	375	586	631	465	612	632	383	494	533	475
Autonomie fourragère (%)	64	86	79	68	77	70	62	62	69	60
Charges de structure comparatives										
- en F/ha	1 434	2 023	2 258	2 159	2 194	2 435	2 006	2 918	2 780	2 585
- en F/U structurelle <sup>(2)</sup>	1 791	2 086	2 380	2 181	2 046	2 353	2 027	2 539	2 141	2 011
Revenu (milliers F/UTH)	100	154	101	92	183	142	75	58	104	111
Capital/revenu	7	4	5	8	4	5	9	14	7	7
Endettement (%)	41	37	13	42	30	28	47	48	42	50

<sup>(1)</sup> L'autonomie fourragère correspond au rapport entre les kg de viande autonome (déduction faite des concentrés consommés, y compris lait et CMV, et les fourrages achetés) et les kg bruts produits par brebis. La production est exprimée en équivalent de poids de carcasse d'agneaux.

<sup>(2)</sup> Voir texte.

**Tableau 1.** Principales caractéristiques des 3 élevages extensifs et comparaison à la moyenne des 38 exploitations (1995).

Exploitation	Extensive avec cultures	Extensive grande dim.	Extensive petite SAU	Moyenne (n = 38)
Nb travailleurs (UTH)	1 + 1 salarié	1	1	1,59
SAU (ha)	252	175	77	137
- dont cultures (ha)	69	0	0	26
Nb brebis de plus de 12 mois	745	847	364	551
Nb vaches allaitantes	0	0	0	11
<b>Chargement (UGB/ha SFP)</b>	<b>0,68</b>	<b>0,81</b>	<b>0,81</b>	<b>0,96</b>
Nb UGB étendues <sup>(1)</sup> /UTH	77	141	62	75
Période de mise bas	15.01 / 15.05	15.12 / 15.05	15.02 / 15.05	15.09 / 01.06
<b>Productivité numérique (%)</b>	<b>111</b>	<b>129</b>	<b>129</b>	<b>126</b>
Prix vente agneau (F/tête)	441	476	414	463
kg concentré/brebis	86	79	15	121
N-P-K / ha SFP	16-20-18	0-0-0	6-6-13	20-16-23
Frais SFP (F/brebis)	75	0	14	50
Produit ovin (F/brebis)	648	802	696	765
Charges ovines (F/brebis)	220	178	92	278
<b>Marge brute ovine (F/brebis)</b>	<b>428</b>	<b>624</b>	<b>604</b>	<b>487</b>
Marge brute % du produit	66	78	87	64
Autonomie fourragère (%)	74	84	93	69
Charges de structure comparatives en F/ha	1 620	1 480	1 180	2 013
en F/unité structurelle <sup>(1)</sup>	2 113	1 830	1 460	2 066
<b>Revenu F/UTH</b>	<b>81 000</b>	<b>300 000</b>	<b>170 000</b>	<b>109 000</b>
Endettement (%)	48	ns	0	39

<sup>(1)</sup> Voir texte.

particuliers met en relief diverses stratégies, le premier cas représentant le groupe des exploitations Extensives avec cultures, les deux suivants appartenant au groupe des Extensives très Autonomes (tableau 1). Cette approche nous conduira à généraliser l'analyse dans le chapitre suivant.

## 2.1 / Une exploitation Extensive Ovins-Cultures (chargement 0,68 UGB/ha)

Cette exploitation réunit deux ateliers, ovin (745 brebis) et cultures (70 ha de cultures). La main-d'œuvre se compose de l'éleveur et d'un salarié.

Les agnelages s'échelonnent de mi-janvier à mai. Le produit ovin est inférieur de 10 % à la moyenne générale des 38 exploitations, la productivité numérique atteignant seulement 111 % malgré une distribution notable de concentrés aux brebis en vue d'améliorer les résultats de reproduction. Les agneaux, vendus en période de conjoncture défavorable (fin mai à début janvier), sont valorisés à 441 F (contre 463 en moyenne). Les concentrés, dont la moitié consiste en céréales autoconsommées, atteignent 86 kg par brebis, niveau au demeurant peu compatible avec ceux de la productivité numérique et du chargement. La marge par brebis est inférieure de 12 % à la moyenne ce qui, compte tenu du chargement, conduit à une marge de 1 900 F/ha de surface fourragère.

Les charges de structure, modérées, atteignent cependant 1 620 F/ha (dont 1/3 de fon-

cier) et l'éleveur mise plutôt sur les cultures, et plus particulièrement les oléagineux (3/4 des cultures en 1995) pour y faire face. Elles deviennent essentielles pour l'équilibre financier, même si la marge par ha n'a été que de 2 900 F en 1995. Globalement, le revenu par UTH demeure tout juste dans la moyenne, malgré une forte productivité du travail.

## 2.2 / Une exploitation extensive de grande dimension (chargement 0,81 UGB/ha)

Cette exploitation mène deux activités : un élevage ovin et un hors-sol qui mobilise près des trois quarts de la main d'œuvre présente (2,90 UTH).

Le troupeau de 847 brebis, conduit par une personne, utilise 175 ha, entièrement en herbe, sur la base d'un chargement de 0,81 UGB/ha, la structure de l'exploitation étant constituée d'un bloc unique découpé en parcelles d'une quinzaine d'hectares. Le choix des béliers utilisés répond à différents objectifs : le Texel Français assure le renouvellement du troupeau, le Texel Hollandais permet d'obtenir d'excellentes conformations d'agneaux, le Charmois est réservé aux agnelles, les agneaux naissants étant petits et pouvant être commercialisés tard dans l'année avec une bonne valorisation.

La période de mise bas s'échelonne, en lutte naturelle, du 15 décembre au 1<sup>er</sup> mai, les brebis d'une même génération restant ensemble durant toute leur carrière et constituant autant de lots de mise bas. Un seul bâtiment

**Trois exploitations extensives ont développé des stratégies très différentes, notamment de conduite du troupeau.**

est utilisé, comme abri d'agnelage, les brebis n'y restant que quelques jours au plus.

L'alimentation des mères se fait au maximum au pâturage, y compris pendant l'hiver, en plein air, où le minimum de foin est distribué : de 20 à 40 kg par brebis. La qualité des prairies est maintenue par un broyage systématique des refus, travail prioritaire mais sous-traité. L'éleveur consacre la majeure partie de son temps au suivi des brebis et des lots d'agneaux, tous engraisés à l'herbe, et dont 42 % sont commercialisés avant le 1<sup>er</sup> juillet. Là se situe l'une des originalités de cet élevage : des mise bas précoces (décembre-janvier-février) pour commercialiser, à moindre frais d'engraissement, le maximum d'agneaux avant la chute des cours d'été.

Malgré l'importance de l'effectif, la productivité numérique (129 %) et le prix de vente des agneaux (476 F/tête) sont comparables à la moyenne, avec une consommation de concentrés (79 kg/brebis) égale aux 2/3. Le fait le plus remarquable est sans doute la quasi absence de frais fourragers : pas d'engrais (en partie grâce au fumier de l'élevage hors-sol), longévité des prairies, récolte de foin réduite au minimum et réalisée lors des années favorables, avec des reports de stocks (dont a bénéficié 1996, où il n'a pas été fait de foin). Ainsi, alors que le produit par brebis est identique à la moyenne, les charges de troupeau et de la surface fourragère sont inférieures de 120 F par brebis à la moyenne, avantage qui se retrouve entièrement sur la marge, qui est ainsi d'un excellent niveau avec 624 F par brebis.

L'effet multiplicateur de l'effectif conduit à une marge de l'atelier approchant 560 000 F. Le revenu de l'atelier est exceptionnel (près de 300 000 F pour 1 UTH), les charges de structure étant inférieures de 14 % à la moyenne, avec davantage de charges sociales (liées au bénéfice réel) mais moins de bâtiment et de mécanisation.

Mais cette exploitation représente un cas « limite » par l'importance du troupeau ainsi géré : l'éleveur a su remarquablement utiliser les atouts dont il dispose - très grandes structures d'un seul tenant - en alliant une grande organisation du travail qui n'empêche pas un suivi très fin du troupeau, avec une technicité d'élevage qui prévient les chutes de productivité (Chabosseau et Dedieu 1997, Dedieu *et al* 1997).

### 2.3 / Une exploitation Extensive spécialisée de faible dimension (chargement 0,81 UGB/ha)

Il s'agit d'une exploitation familiale (à une seule UTH) de faible dimension : 364 brebis sur 77 ha entièrement en surface fourragère. Les mise bas ne débutent qu'au 15 février et se terminent en mai. Le troupeau reste en plein air pendant l'hiver.

Avec 604 F par brebis, la marge est supérieure de plus de 100 F (20 %) à la moyenne.

Le facteur essentiel est l'absence de charges : moins de 100 F par brebis, le tiers de la moyenne, avec de très faibles niveaux de concentrés (13 kg/brebis) et de frais fourragers (14 F/brebis) : les récoltes sont faites en foin, les prairies sont régulièrement ressemées avec très peu de fertilisation (6-6-13 NPK/ha SFP). Le produit (696 F/brebis) est inférieur de près de 100 F à l'ensemble : la productivité numérique est moyenne (129 %), mais le prix de vente des agneaux est le plus faible des 38 exploitations, à 413 F/tête ; aucun agneau n'est vendu en période favorable et leur qualité est très variable au cours de l'année. Dans ce cas extrême, c'est donc l'absence de charges avec une productivité maintenue à la moyenne, qui est une des bases du système, résultat d'un suivi fin des brebis et des lots d'agneaux conduits exclusivement à l'herbe, ce que permettent la spécialisation et des effectifs modérés.

Certes, la productivité du travail est inférieure de 15 % à la moyenne. Cependant, les autres facteurs sont de premier ordre : à l'excellente marge brute par brebis (604 F), s'ajoutent des charges de structure très faibles et un taux d'endettement nul. Le bas niveau de charges de structure s'explique 1) par le parc matériel peu important : absence de cultures, peu de récolte de fourrages (mise bas de printemps, hivernage partiel à l'extérieur), 2) par le peu de bâtiments, 3) par la modération des charges liées au travail (les cotisations sociales restent liées au revenu cadastral et non au résultat courant réel, compte tenu du chiffre d'affaire en-deçà de 500 000 F).

Le revenu est finalement parmi les plus élevés, à 170 000 F/UTH, résultat d'un système réellement extensif mené d'une façon cohérente sur tous les plans. Le plus marquant est qu'il est conduit avec une surface et un troupeau de dimensions limitées.

Les résultats du troupeau de cette exploitation rejoignent ceux de la précédente, avec des structures très différentes. Dans les deux cas, le produit ovin est maintenu « proche de la moyenne », et c'est l'économie drastique de charges, y compris dans la réduction des stocks fourragers à récolter, qui assure une supériorité de marge de 100-120 F par brebis. Dans les deux cas, la spécialisation fourragère a sans doute été favorable, en permettant un meilleur suivi du troupeau et en contribuant à la maîtrise de l'ensemble des charges.

## 3 / Conduites des ateliers ovins. Positionnement des systèmes extensifs

### 3.1 / Bases de la diversité

La période traditionnelle d'agnelage se déroule de fin février à début mai (pour les agnelles). La filière souhaitant une plus grande régularité de la production, l'étalement

**Un élevage extensif de grande taille alliant des charges faibles et une productivité animale moyenne dégage un bon revenu grâce à l'effectif de son troupeau. A même chargement, un élevage de petite taille obtient des résultats satisfaisants en maintenant une productivité du troupeau correcte malgré une très forte réduction des charges.**

des mise bas est aujourd'hui fréquent. Dans l'ensemble des exploitations, en 1995, 30 % des agnelages ont lieu de septembre à décembre, par synchronisation hormonale. Lorsqu'ils sont pratiqués de façon limitée (15 à 30 % des mise bas annuelles), ils peuvent permettre un gain de productivité, non par l'accélération du rythme de reproduction, mais plutôt par le rattrapage plus rapide des femelles vides. Les agneaux correspondants sont commercialisés en conjoncture favorable, à un prix supérieur, mais les coûts sont plus élevés.

Certains éleveurs tentent de combiner charges limitées et ventes rémunératrices. Deux voies sont possibles. La première repose sur une mise bas très précoce (janvier) : la lactation des brebis doit coïncider avec la pousse de l'herbe, quitte à leur réserver d'excellentes prairies. Ainsi, certaines mise bas du 15 février peuvent donner lieu à des ventes d'agneaux engraisés à l'herbe, avant la chute des cours du mois de juin. Dans la seconde, on peut utiliser le retard de certaines femelles au printemps (mise bas d'agnelles en mai) en engraisant les agneaux sur des prairies de qualité en été, pour une vente en fin d'année, une fois le creux de la conjoncture passé. Ces pratiques supposent des ressources fourragères pâturables importantes, dont une partie pourra fournir au bon moment de l'herbe au bon stade de pâturage pour les brebis allaitantes et surtout pour les agneaux.

Trois exploitations extensives utilisent ces pratiques, décrites précédemment (Chabosseau et Dedieu 1997, Dedieu *et al* 1997). En vue d'affiner leur connaissance, le GIS Montmorillon envisage de les expérimenter à la suite de la comparaison de deux systèmes « moyennement intensif » et « extensif » mise en place au LPA de Montmorillon depuis 1990 (Chabosseau *et al* 1996).

### 3.2 / Des stratégies pour une marge brute par brebis élevée

Trois paramètres sont dominants dans le résultat économique de l'atelier ovin : la productivité numérique (PN), le coût de l'alimentation directe (Consommation de Concentrés : CC) et, dans une moindre mesure, la valorisation des agneaux. Ces 3 critères interviennent le plus souvent de façon antagoniste sur la marge brute :

- une PN élevée entraîne des charges d'alimentation plus importantes (accélération des mise bas, agnelages en contre-saison ; prolificité élevée avec complémentation des mères et allaitement artificiel) ;
- mieux valoriser les agneaux correspond le plus souvent à les produire en contre-saison, avec des charges d'alimentation plus importantes.

#### a / Relation productivité numérique - consommation de concentrés

La consommation de concentré (agneaux + brebis) rapportée à la brebis varie de 10 à

220 kg. D'excellentes marges par brebis (600 à 660 F/brebis) sont obtenues quel que soit le niveau de concentré. Pour une même marge de 600 F, la conduite de l'atelier ovin est très variable. Ainsi, de gauche à droite sur la figure 3, le premier éleveur (Extensif très autonome, chargement 0,81) affiche une marge de 605 F avec 10 kg de CC et une PN de 129 %. Il a centré toutes les mise bas au printemps. La vente des agneaux, engraisés à l'herbe, s'échelonne de juin à novembre, les derniers étant très mal valorisés car non « finis » et vendus en mauvaise période. L'absence de charges compense cette faible valorisation, l'autonomie fourragère atteint 93 % et le montant des charges proportionnelles (y compris fourragères) est de 92 F/brebis. Le dernier éleveur sur cette ligne de marge à 600 F/brebis atteint ce résultat avec une CC de 200 kg et une PN de 175 %. Céréaliier, il a un chargement élevé (1,40 UGB/ha), et pratique des agnelages en système accéléré, avec une part importante en contre-saison. La forte consommation de concentrés limite l'autonomie fourragère à 52 %.

Les plus faibles marges (3 cas), entre 250 et 300 F par brebis, résultent :

- soit d'une PN très faible, de l'ordre de 70 %. A un tel niveau, une autonomie fourragère de 100 % ne permettrait pas d'obtenir plus de 350 F de marge brute par brebis dans la conjoncture de 1995 ;
- soit d'une CC démesurée compte tenu de la PN obtenue (130 à 150 kg CC pour une PN de 90 à 100 %).

#### b / Incidence de la valorisation des agneaux

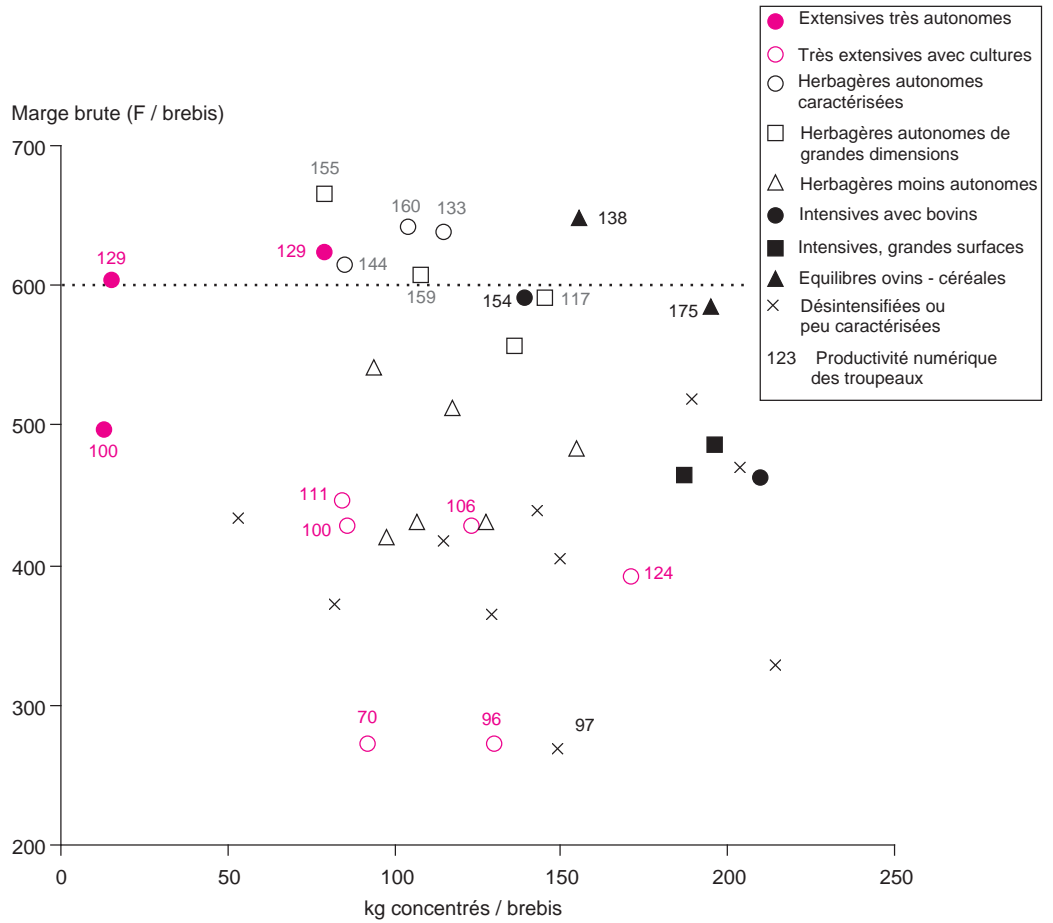
Tous les éleveurs vendant en moyenne leurs agneaux plus de 500 F par tête (en 1995) obtiennent des marges de 600 à 650 F/brebis (à une exception près). Deux éleveurs, bien qu'ayant une productivité numérique moyenne, réussissent à dégager une marge de l'ordre 600 F. Ils ont misé sur une valorisation maximale des agneaux (530 à 550 F/tête), pour l'un par le biais d'un label, pour l'autre par le biais de lots homogènes, d'excellente qualité, en apports réguliers, auprès d'un acheteur privé.

#### c / La notion d'autonomie fourragère : généralisation et limites

Parmi les consommations de concentrés les plus faibles, on ne retrouve que des élevages extensifs avec des autonomies fourragères exceptionnelles. Mais une autonomie fourragère élevée n'est pas le fait des seuls extensifs ; elle n'est d'ailleurs pas liée au chargement (figure 4), même si les 2 élevages les plus autonomes ont des chargements de 0,85 UGB/ha SFP. En effet, les élevages Herbagers autonomes caractérisés, et Grands, avec des conduites fourragères spécifiques performantes (renouvellement des prairies tous les 5 ans, enrubannage éventuel, pression de pâturage forte, assez peu d'azote minéral)

**Une marge brute de bon niveau peut être obtenue avec des apports variables de concentré ; une productivité numérique relativement basse peut être compensée par une économie drastique de concentré.**

Figure 3. Relation entre marge brute et consommation de concentrés (38 exploitations).



**L'autonomie fourragère n'est pas liée au chargement.**

Figure 4. Relation entre autonomie fourragère et chargement (38 exploitations).

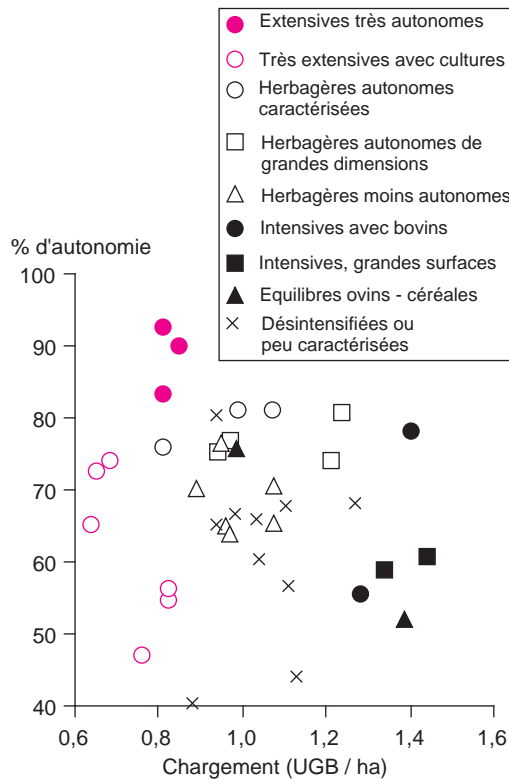
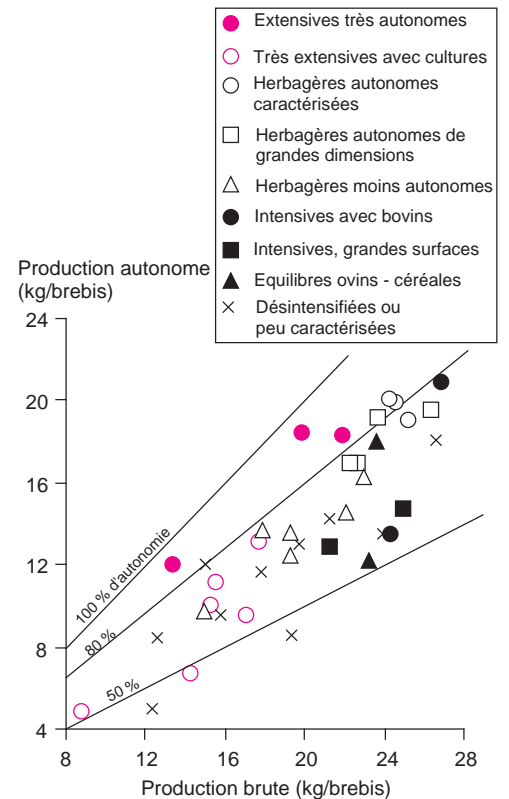


Figure 5. Relation entre production autonome et production brute de viande (38 exploitations).





obtiennent des autonomies fourragères de 78 et 79 %, contre 69 % pour la moyenne de l'échantillon.

A une autonomie fourragère donnée peuvent correspondre différents niveaux de production brute de viande par brebis. Comme le montre la figure 5, pour une même autonomie fourragère, les élevages extensifs ont des produits par brebis plus faibles. Leur productivité numérique est moindre - le prix des agneaux est souvent inférieur. Même avec une réduction drastique des coûts d'alimentation, la marge par brebis peut rester basse.

## 4 / Revenus et déterminants

### 4.1 / Une grande variabilité des revenus selon les exploitations

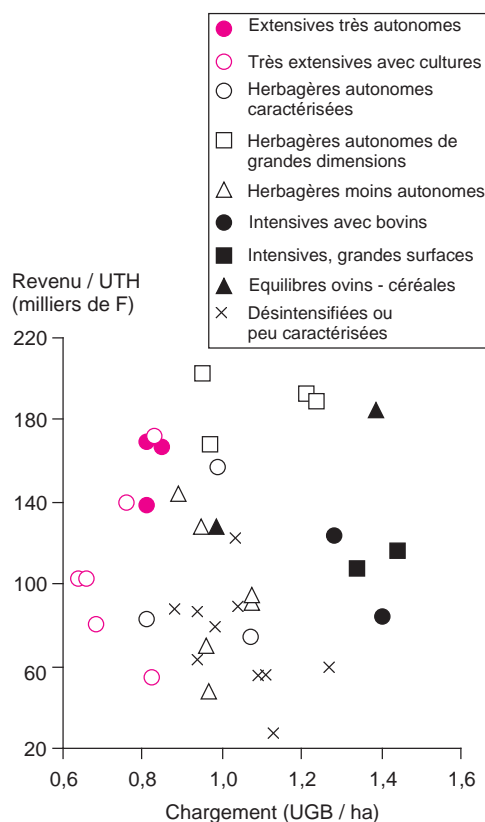
Le revenu par travailleur <sup>(2)</sup> varie de 27 000 F à 200 000 F. Globalement, il apparaît indépendant du chargement puisque, entre 0,80 et 1,40 UGB/ha SFP, on retrouve la même dispersion des revenus (la corrélation est d'ailleurs nulle ; figure 6). En revanche il y a des différences importantes entre les 10 types d'exploitations - dont on peut mieux comprendre les raisons après l'analyse des principaux facteurs du revenu.

### 4.2 / Les principaux facteurs de la dispersion du revenu

Pour l'ensemble des 38 exploitations, le premier facteur explicatif de la dispersion des revenus est la marge par brebis ( $r = 0,48$ ), qui, on l'a vu, dépend très fortement de l'autonomie fourragère ( $r = 0,72$ ) mais aussi de la productivité du troupeau ( $r = 0,69$ ). Ceci explique le fait de retrouver, pour un même revenu, des conduites de troupeaux très différentes.

Le second facteur est, naturellement, la productivité du travail exprimée en nombre d'UGB étendues par travailleur, notion prenant en compte l'ensemble des ateliers de l'exploitation (UGB étendues = UGB herbivores + 1 UGB pour 2 ha de culture + équivalent UGB des élevages hors-sol). Cette productivité varie de 35 à 125. Mais la relation avec le revenu est nettement plus faible ( $r = 0,39$ ) que celle entre le revenu et la marge. Certes, en dessous de 60 UGB étendues/UTH les revenus sont inférieurs à la moyenne, mais, au-dessus, le revenu varie du simple au double pour une même productivité. Les élevages

Figure 6. Revenu par travailleur et chargement (38 exploitations).



extensifs suivent la loi générale, en compensant le plus souvent par davantage de surface. L'observation la plus intéressante est celle d'exploitations Extensives très autonomes et Herbagères Autonomes caractérisées qui obtiennent un excellent revenu avec une productivité du travail moyenne.

### Les charges de structure

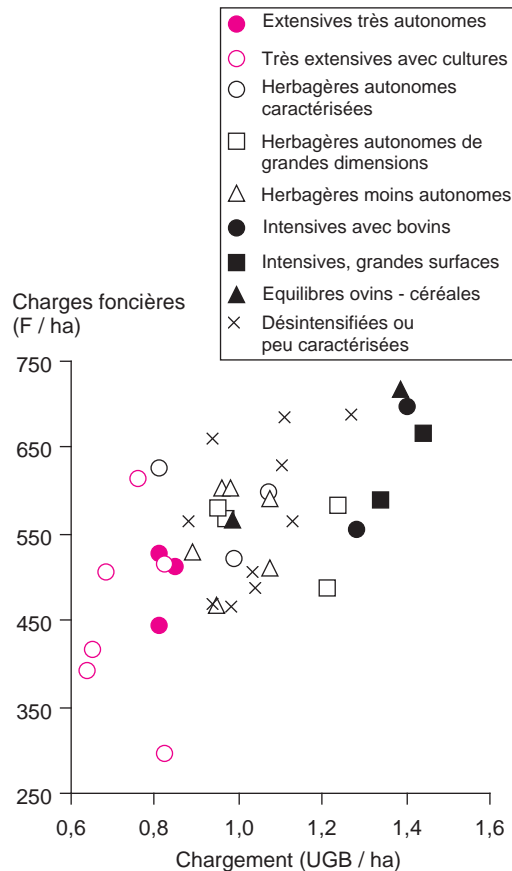
Nous utilisons, pour l'analyse, les charges de structures comparatives (= charges de structures réelles + valeur locative des hectares en propriété - impôts fonciers payés - salaires), qui permettent d'homogénéiser les situations par rapport au fermage et au statut de la main-d'œuvre.

L'expression habituelle, par hectare, si elle a une valeur générale, n'est pas complètement adaptée ici. En exploitation d'élevage, ces charges sont très liées au chargement. Cela provient de l'économie d'échelle de certaines charges fixes réparties sur plus de surface, et des équipements, en relation avec l'intensification fourragère (et le chargement). Mais on constate aussi une liaison positive de même niveau entre les seules charges foncières comparatives par ha (fermage + valeur locative + frais d'améliorations foncières) et le chargement ( $r = 0,60$ ) (figure 7). Cela s'explique d'une part par la moins bonne qualité des terres des exploitations aux chargements les plus faibles, d'autre part par le drainage chez les plus intensifs.

**Le revenu par UTH varie de 1 à 7,5 sans lien avec le chargement. Les facteurs de dispersion du revenu sont d'abord la marge par brebis et la productivité du travail.**

<sup>(2)</sup> Le revenu du travail et des capitaux propres d'exploitation est calculé avec les charges de structures comparatives (foncières et du travail) : tous les hectares supportent une charge de fermage, les salariés sont comptés dans les UTH totales, leur salaire étant alors considéré prélevé sur le revenu et donc non compris dans les charges de structure comparatives.

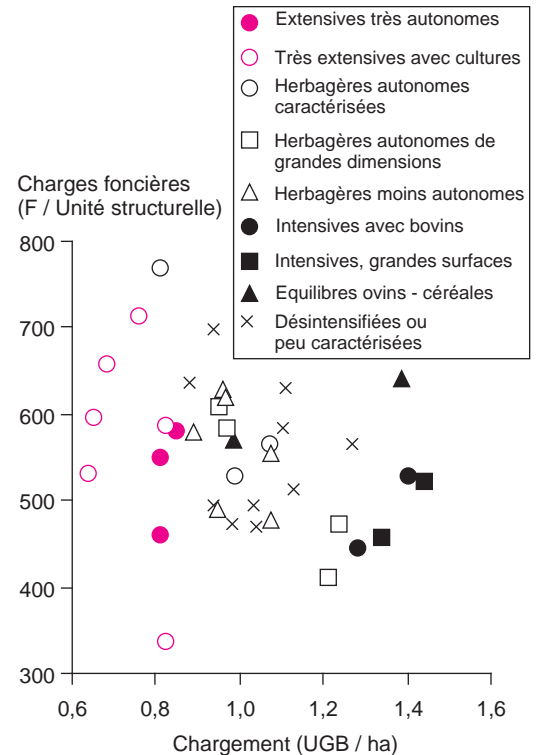
**Figure 7.** Relation entre charges foncières comparatives par hectare et chargement (38 exploitations).



On ne peut pas non plus considérer directement le montant des charges de structure par UTH qui est avant tout le reflet de la productivité du travail. Une approche moins biaisée peut être de les ramener au cheptel, par UGB, qui fait abstraction du chargement et de la productivité du travail - comme certains l'ont fait en élevage bovin (Lherm *et al* 1990, Josien *et al* 1994, par exemple). Mais il faut tenir compte des cultures et des autres productions. Aussi, nous avons adopté la notion « d'Unités Structurelles » (Ustr), qui intègre les UGB (ovins + bovins et autres), les surfaces (ha) de cultures (y compris jachères) et un équivalent hors-sol et divers. Cette définition, empirique, a ses limites, en particulier pour les exploitations très céréalières, mais celles-ci sont peu représentées dans l'échantillon.

Les valeurs observées vont de 1 250 à 2 700 F/Ustr. A partir de 2 400 F/Ustr, elles permettent très difficilement d'obtenir plus de 100 000 F de revenu par UTH. La relation avec le chargement est devenue quasi inexistante. En revanche les charges foncières comparatives par unité structurelle sont plutôt supérieures dans les exploitations les moins chargées ( $r = -0,37$ ) (figure 8) : aux extrêmes, elles varient de 600 F pour un chargement de 0,70 à 500 F pour un chargement de 1,30. Ce surcoût de 100 F/Ustr doit trouver une compensation, soit sur les autres charges de structures (équipement notamment), soit par un gain de

**Figure 8.** Relation entre charges foncières comparatives rapportées à l'unité structurelle (voir texte) et chargement (38 exploitations).



marge par hectare qui peut provenir d'une meilleure marge par UGB et/ou de l'obtention de la prime à l'herbe sur les hectares supplémentaires mobilisés, à même nombre d'UGB.

#### 4.3 / De grands écarts de revenu entre types d'exploitation, y compris entre les 2 types d'extensifs

Les analyses précédentes permettent de comprendre comment se forme le revenu des différents types d'exploitations et les raisons des écarts importants constatés (cf. page 352).

Les meilleurs revenus sont observés dans les systèmes Extensifs très autonomes (154 000 F/UTH), Herbagers Autonomes grands (183 000 F/UTH), et Ovins-céréales (142 000 F/UTH).

Les systèmes Très Extensifs avec cultures, Intensifs moyens (ovins-bovins), Intensifs grands et Herbagers Autonomes caractérisés obtiennent des revenus proches de la moyenne (100 000 à 111 000 F/UTH).

Les systèmes Herbagers moins autonomes, les Peu caractérisées et Désintensifiées ont les revenus les plus faibles (92 000, 75 000 et 58 000 F/UTH).

En ce qui concerne les 2 groupes Extensifs :  
- le revenu est excellent dans les systèmes Extensifs très autonomes. Même si ce groupe présente une certaine hétérogénéité quant aux structures, les ateliers ovins, conduits avec des autonomies fourragères comprises entre 84 et 93 %, dégagent une marge de 586

F par brebis, supérieures de 100 F à la moyenne, alors que le produit par brebis est inférieur de 40 F. Malgré une productivité du travail inférieure à la moyenne (71 UGB étendues/UTH contre 74), ce niveau de marge est déterminant dans la constitution du revenu, alors que les charges de structure sont identiques à la moyenne, à 2 086 F/Ustr contre 2 070 ;

- les performances de l'atelier ovin des systèmes Très extensifs avec cultures sont médiocres, avec une productivité du troupeau de 98 % seulement, associée à une autonomie fourragère de 64 % et à une marge par brebis de 375 F inférieure de 110 F à la moyenne. Leur atelier cultures, de 64 ha (dont 22 ha d'oléagineux et 8,7 ha de jachère), n'assure cependant que 35 % de la marge brute globale car la marge à l'hectare est également faible (2 753 F/ha soit un tiers de moins que les Ovins-céréales, du fait d'un rendement de 26,5 quintaux par ha de céréales). Deux éléments compensent en partie ces faibles performances : d'une part la productivité du travail est relativement élevée avec 87 UGB étendues/UTH, mais cela provient principalement de l'importance des surfaces dont ils disposent (137 ha/UTH). D'autre part, si les charges de structure sont heureusement faibles par ha (1 434 F) - avec des charges foncières comparatives nettement inférieures à la moyenne (444 F/ha) - elles sont également modérées par Unité structurelle (1 791 F). Globalement cependant, les faibles performances techniques restent déterminantes puisque le revenu du travail et capitaux par UTH n'atteint que les 2/3 de celui des Extensifs très autonomes, avec un niveau par ha de SAU visiblement insuffisant (730 F/ha contre 2 010).

## 5 / Discussion

### 5.1 / Relations entre le chargement et la conduite du troupeau

Le suivi de 38 élevages couvrant des situations de chargement de 0,60 à 1,50 UGB/ha montre que seuls, en 1995, trois élevages ont des autonomies fourragères très fortes (84 à 93 %). Dans les 3 cas, il s'agit d'exploitations extensives dont les chargements sont compris entre 0,80 et 0,85 UGB/ha SFP.

Dans de telles situations, bien gérées, la disponibilité en surface et ressources fourragères n'est pas limitante et peut assurer l'essentiel de l'alimentation du troupeau et l'engraissement des agneaux à l'herbe. L'adéquation entre les besoins du troupeau et les ressources peut être optimisée, à condition de disposer en permanence de surfaces à pâturer de qualité : pour cela, il faut savoir faucher ou gyrobroyer les excédents ou les refus en temps utile. A un tel chargement, on observe qu'il est possible d'adopter une conduite fourragère assurant un pâturage annuel quasi-continu : possibilité de suppor-

ter la sécheresse estivale sans stress alimentaire trop prononcé pour les agneaux et brebis ; quasi-jointure des périodes de pâturage de fin d'automne (décembre) et de fin d'hiver (février) permettant de réduire de plus de moitié les stocks à récolter. Cependant un minimum de concentrés reste nécessaire pour maîtriser la période de vente des agneaux et leur assurer une finition correspondant aux exigences de la filière. En outre, les mise bas de contre-saison étant limitées, il n'est plus indispensable d'avoir des bâtiments spécifiques d'agnelage et d'engraissement, ce qui limite les charges de structure. En définitive, avec des frais fourragers réduits de moitié et des frais de troupeaux réduits d'un tiers par rapport à ceux des exploitations Herbagères Autonomes caractérisées, les Extensifs très autonomes bien gérées obtiennent une marge par brebis inférieure de 8 % seulement à celle que ceux-ci obtiennent et que l'on peut considérer comme optimale - à condition que la productivité numérique reste comprise entre 115 et 130 %.

Ainsi, avec une conduite adaptée, les élevages extensifs peuvent obtenir d'aussi bonnes marges que les autres. L'essentiel est d'assurer une bonne concordance entre le chargement et la conduite du troupeau. Schématiquement, cette concordance pourrait être ainsi généralisée, en situation peu favorisée des Terres de Brandes, aux différents niveaux de chargement.

#### **Chargement faible (0,70-0,85 UGB/ha SFP)**

On peut n'avoir que des agnelages de printemps avec des variantes d'étalement de décembre à avril, pour une vente précoce des agneaux et éventuellement un report vers l'hiver suivant. Les récoltes de stocks (foin) sont réduites au minimum (40 à 100 kg/brebis). Globalement, grâce à une autonomie fourragère potentiellement très forte, une productivité numérique de 120 % permet d'atteindre le quartile supérieur des marges brutes observées parmi l'ensemble des systèmes ovins étudiés.

#### **Chargement intermédiaire (0,95-1,05 UGB/ha SFP)**

La conduite fourragère est intensifiée avec un retournement régulier des prairies et un apport modéré d'engrais (15 à 25 N/ha SFP et une fertilisation de fond P.K.Ca) permettant une base de légumineuses. La récolte des stocks peut faire une certaine part à l'enrubannage. La valeur ajoutée recherchée repose sur une vente d'agneaux plus étalée avec une partie de contre-saison (environ 25 %).

#### **Chargement élevé (entre 1,20 et 1,30 UGB/ha SFP, voire plus)**

Malgré l'intensification fourragère poussée (azote, ensilage herbe), la complémentarité est nécessairement importante (plus de 150 kg de concentrés par brebis). La valorisation de l'intensification et des concentrés passe par une part importante de mise bas de contre-saison (de 25 à 50 %). Sauf cas particulier, une productivité numérique de 140 à 150 %

**Dans les élevages extensifs, les meilleurs revenus sont obtenus avec une productivité animale modérée, une bonne autonomie fourragère et très peu d'intrants.**

au minimum est nécessaire pour prétendre aux marges brutes du quartile supérieur.

## 5.2 / Forces et limites des élevages extensifs

Nous avons analysé les conditions dans lesquelles des systèmes à faible chargement pouvaient obtenir des résultats économiques comparables voire supérieurs à ceux de systèmes plus intensifiés. Cependant, cette approche en terme de performance économique doit être relativisée et complétée.

### *Nécessité d'une compétence élevée*

La technicité est de mise, la réussite des systèmes peu chargés réside dans la réduction des charges tout en maintenant la productivité animale à un niveau correct (Thériez *et al* 1997). A l'utilisation des leviers techniques traditionnels (azote, aliments concentrés) doivent se substituer des conduites adaptées aux milieux, nécessitant plus d'observation, d'anticipation, de vue à long terme et de savoir faire. Parmi les 10 élevages dont le chargement est inférieur à 0,85 (cf. figure 4), six ont une autonomie fourragère inférieure à 75 %, avec des marges ovines médiocres et trois ont des autonomies inférieures à 60 %. Dans de tels cas, les éleveurs ont conservé les techniques et les schémas classiques, et n'ont pas su tirer parti de la spécificité de chargements faibles.

### *Un poids du foncier accru*

Compte tenu de l'importance de la surface à entretenir (plus vaste à cheptel identique), nous avons pu souligner l'importance des charges foncières (coût du fermage), heureusement plus faibles à l'hectare dans les systèmes les moins chargés (données 1995). Ramené à la brebis (ou à l'unité structurelle) le coût de la surface est supérieur. Dans la mesure où l'on ne dépasse pas 100 ha, la prime à l'herbe permet de résorber en grande partie cet effet. Cependant, rares sont les exploitations à moins de 0,90 UGB/ha disposant de moins de 100 ha, surface au-delà de laquelle la prime à l'herbe n'est pas perçue (sauf GAEC).

La préparation de la nouvelle PAC et la revalorisation éventuelle de la Prime à l'Herbe dont on ignore pour l'instant les modalités d'application pourraient faire craindre une augmentation forte de la demande de surfaces et une revalorisation des fermages correspondants.

### *Des rapports différents entre le produit, le revenu et le capital*

Le rapport entre le revenu et le produit global est généralement supérieur en élevage extensif. En élevage ovin, pour un même revenu de 200 000 F, le produit d'exploitation pourra être de 450 000 F en Extensif, contre 550 000 F en Intensif, avec les conséquences que cela peut avoir sur le statut fiscal de l'exploitation (passage au « bénéfice réel »), les charges d'imposition et de cotisations sociales, les frais de comptabilité et autres.

En élevage extensif, le capital d'exploitation (hors foncier) peut être plus faible pour un même revenu, surtout en élevage ovin. Ainsi, dans les exploitations Extensives très autonomes le rapport entre le capital d'exploitation (hors foncier) et le revenu est de 4, ce qui signifie que le capital d'exploitation équivaut à 4 années de revenu. Parmi ces exploitations, la troisième (tableau 1), entièrement spécialisée, a un rapport exceptionnellement bas, de 1,8 ans. Les exploitations Herbagères grandes ont également un rapport de 4 ans. En revanche les Intensives ont un rapport de 7 ans. Par comparaison, dans les exploitations fortement capitalistiques que sont les élevages bovins allaitants, ce ratio est en moyenne proche de 10 (Liénard *et al* 1996).

Parallèlement, le capital et l'endettement qui accompagnent fréquemment l'intensification ne peuvent être allégés rapidement. Ce qui rend difficile une transition rapide d'un système intensif vers un système extensif, et explique pourquoi une telle évolution ne peut être envisagée, le plus souvent, qu'à l'occasion d'un agrandissement conséquent, sans investissements nouveaux.

## Conclusion

La remise en cause des systèmes d'élevage intensifs apparue à la fin des années 80 (surproduction, pollutions) a été accentuée par la réforme de la PAC de 1993 (Benoit *et al* 1993 et 1996). Celle-ci, au travers des seuils techniques de versement d'aides (prime à l'herbe essentiellement), a contribué à réorienter les élevages intensifs des zones défavorisées telles que le Montmorillonnais, soit vers l'abandon partiel ou total de l'élevage des herbivores (ovins en premier lieu) au profit des cultures, en particulier les oléagineux et le maïs irrigué, soit vers des systèmes à plus faible chargement (avec également l'attrait des cultures primées).

Dans les situations où l'on a observé une baisse relative du chargement, celle-ci a généralement coïncidé avec une amélioration de l'autonomie fourragère et des résultats économiques (chargements de 1,0 à 1,1 UGB/ha). Cependant, des passages à des systèmes à moins de 0,90 UGB/ha n'ont pas toujours été réalisés avec une remise en cause des techniques classiques, en particulier la forte diminution nécessaire des charges et la mise en place de nouveaux itinéraires techniques.

Les conclusions des expérimentations systèmes de l'INRA de Clermont-Theix (Thériez *et al* 1997) et du LPA de Montmorillon (Chabosseau *et al* 1996) montrant que l'amélioration des résultats économiques résultait du maintien du produit et d'une baisse des charges n'ont pas été retrouvées : dans les exploitations extensives obtenant les meilleures marges brutes par brebis, celles-ci sont obtenues par une diminution drastique des charges compensant une productivité du troupeau inférieure à la moyenne des exploitations de référence.

**Les élevages ovins extensifs les plus performants ont mis en oeuvre des techniques originales.**

Telles sont les observations que nous avons pu réaliser : parmi les exploitations à faible chargement, une très forte hétérogénéité des performances économiques a été mise en évidence et l'on a pu identifier des systèmes d'élevage originaux qui ont été le point de départ de nouvelles réflexions.

Les bons résultats économiques observés dans certaines exploitations extensives de surface moyenne, leur faible capital, leur intégration aisée dans des chartes agri-environne-

mentales montrent leur intérêt et la nécessité de leur reconnaissance lorsqu'il s'agit de décider de leur financement ou de l'installation de jeunes.

### Remerciements

Le GIS bénéficie de l'aide du Conseil Régional et de la DRAF Poitou-Charentes. L'étude a été réalisée en collaboration avec J. Lamoureux, O. Pagnot, O. Passelande (CA Vienne) et V. Bellet (CRA Poitou-Charentes).

## Références bibliographiques

- AFPF, 1992. L'extensification en production fourragère. CR des Journées 1992. Fourrages, n° hors-série, 119 p.
- Benoit M., Laignel G., Liénard G., 1991. L'élevage ovin Montmorillonnais partagé entre l'intensification et une voie plus extensive. Observations pour un débat. INRA Prod. Anim., 4, 343-359.
- Benoit M., Laignel G., Liénard G., 1993. Fragilité des élevages ovins face à la baisse des prix. Réforme de la PAC et impact de la prime à l'herbe. Exemple du Montmorillonnais et du Massif Central Nord. Actes et Communications, 10, 145-166. INRA, Paris.
- Benoit M., Laignel G., Liénard G., 1994. Diversité des exploitations ovines du Montmorillonnais. Intensifs, Herbagers Autonomes, Extensifs ? Spécialisés ou Diversifiés ? Public. Lab. Economie Elevage INRA (Theix), 38 p + annexes.
- Benoit M., Laignel G., Liénard G., 1996. Adaptation des exploitations ovines du Montmorillonnais face à la réforme de la PAC. Premières années 1993 et 1994. Public. Lab. Economie Elevage INRA (Theix), 31 p.
- Béranger C., 1990. Extensification, l'évolution des réflexions ; les acquis et les problèmes. In : L'extensification, une forme de modernisation. Séminaire de Dijon, Octobre 1990, 13-18. Edition CIFAR, Paris.
- Boutonnet J.P., Martinand P., 1979. Intensification de la production et marché mondial de la viande ovine. Contradictions propres à la France. Etudes et Recherches, 47, 17 p. INRA, Paris.
- Boutonnet J.P., 1988. Le mouton et l'espace, clés historiques et économiques. Pâtre, 359, 9-14.
- Chabosseau J.M., Villaert M., 1995. Panorama de l'élevage allaitant en Montmorillonnais. INRA (Lusignan), 12 p.
- Chabosseau J.M., Laignel G., Lamoureux J., Souille C., Bergeron C., Staub A. 1996. Recherche sur les systèmes ovins herbagers en Montmorillonnais : étude de la conduite de 2 unités expérimentales chargées à 5 et 8 brebis/ha. Bilan 1995. Doc. GIS « Adaptation des exploitations du Montmorillonnais », 140 p.
- Chabosseau J.M., Dedieu B., 1997. Place du semis et des outils mécaniques dans les systèmes fourragers extensifs : exemples d'élevages en Montmorillonnais. Fourrages, sous presse.
- Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne, 1992. Premiers résultats du réseau extensif charolais de Bourgogne. Coord. J. Devun et S. Latroy, 20 p.
- CIFAR, 1990. L'extensification, une forme de modernisation. CR du Séminaire de Dijon. Octobre 1990, 150 p. Edition CIFAR, Paris.
- Dedieu B., Chabosseau J.M., Benoit M., Laignel G., 1997. L'élevage ovin extensif du Montmorillonnais entre recherche d'autonomie, exigence des filières et simplicité de conduite. INRA Prod. Anim., 10, 207-218.
- De Montard F.X., Louault F., Thériez M., Brelurut A., Pailleux J.Y., Benoit M., Liénard G., 1992. Conduite extensive des surfaces fourragères pour la production d'agneaux en Massif Central humide. Fourrages, n° hors série, 62-63.
- Josien E., Dedieu B., Chassaing C., Babaudou P., 1994. Réseau extensif bovin limousin : caractéristiques générales des exploitations et éléments de réflexion. Fourrages, 137, 3-23.
- Lherm M., Bébin D., Liénard G., 1990. Exploitations peu intensives en Charolais Herbager. INRA Laboratoire Economie de l'Elevage, Theix, 13 p.
- Liénard G., Lherm M., Bébin D., 1996. Les exploitations d'élevages bovins allaitants en zones défavorisées : évolutions, questions. Analyse à partir d'un échantillon d'exploitations charolaises de grande dimension. INRA Prod. Anim., 9, 285-297.
- Mainsant P., 1986. La viande d'agneau, viande festive ou viande trop chère ? Journées de la Recherche ovine et caprine. ITOVIC, Paris.
- Micol D., Dedieu B., Agabriel J., Béranger C., 1997. Adaptation de la production de viande bovine aux systèmes extensifs d'élevage. Fourrages, 149, 3-20.
- Thériez M., Brelurut A., Pailleux J.Y., Benoit M., Liénard G., Louault F., De Montard F.X., 1997. Extensification en élevage ovin viande par agrandissement des surfaces fourragères. INRA Prod. Anim., 10, 141-152.

---

## Abstract

---

### *Factors relating to the economic success of extensive sheep farms in Montmorillonnais.*

The expansion of the European Union Common Market Organization to include Great Britain and Ireland has made intensification of French sheep production difficult. This situation is aggravated by the PAC reform which supports systems that are less intensive.

This study demonstrates the special character of extensive farms located in the midst of a group of large meat sheep farms in Montmorillonnais (an unfavourised zone south of Vienne, France). Characteristic production systems are found in this region, and the type of farming system ranges from extensive (with a stocking rate of less than 0.85 LU/ha PFS) to intensive (1.40 LU/ha PFS). There are large differences between the ways the systems function, even between the various extensive systems. Two sub-groups can be distinguished among these latter. The first include extremely autonomous extensive specialists and the second are extremely extensive systems with crops. Some intensive farmers make a decent net income as do some graziers and specialized exten-

sive farmers. The three essential factors are the margin per ewe, the work productivity and the infrastructure costs. On extensive farms, the best results are found for a moderate numerical productivity (1.15-1.30 lamb per ewe), which make maximal use of grazing. The extent to which grazing is used can be measured by the farm's degree of forage autonomy and the minimal amount of input required. On farms using this kind of system, lambing occurs preferentially at the end of winter (December to April) so that the lambs can be sold early and the animals can spend more time in pasture, thereby reducing the amount of hay needing to be harvested. In general, the land area required is greater than that required in intensive farming. However, some extensive farms with small usable agricultural areas can obtain good results if they have a high degree of forage autonomy and if their infrastructure costs are limited.

Benoit M., Laignel G., Liénard G., Dedieu B., Chabosseau J.-M., 1997. Éléments de réussite économique des élevages ovins extensifs du Montmorillonnais. *INRA Prod. Anim.*, 10 (5), 349-362.